

Orientation : Avocat à Monaco

Par **Marionlacombede**paris, le **08/09/2021** à **06:30**

Bonjour,

Je suis intéressé par l'éventualité de travailler en tant qu'avocat à Monaco après l'obtention de mon diplôme et dernièrement j'ai été recruté par un cabinet pour réaliser un stage de plusieurs mois...

C'est une réelle opportunité pour moi étant donné la nature de mon projet. Mais il se pose des questions d'ordre pratique : comment résider à Monaco pendant la durée de mon stage ? Est-ce qu'il y a des particularités (conditions de travail, etc) ? Faut-il absolument obtenir la qualité d'avocat stagiaire/avocat/avocat défenseur pour pouvoir plaider devant les juridictions monégasques ou bien existe-t-il d'autres alternatives?

Merci d'avance pour vos réponses.